

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 121 (1995)  
**Heft:** 25

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Par Sigfrido Lezzi

491

**S**ous ce titre en forme de boutade, nous voulons évoquer un type de débat fréquemment mené sur l'utilisation contemporaine des matériaux de construction. Notre expérience en la matière nous démontre, en effet, que la question est souvent abordée sous ses seuls aspects techniques ou dans quelque optique pittoresque, selon des critères qui peinent généralement à dissimuler l'absence de réflexion conceptuelle ou, encore, derrière lesquels se cachent des logiques que les architectes n'osent pas toujours avouer. Dans ce numéro, nous tentons d'opposer ce constat aux interventions de trois ateliers d'architectes (P. Magnin, L. Faessler - I. Werner et J.-L. Grobéty). Postulant que la perception des objets qu'ils produisent doit bénéficier de la compréhension des processus engagés par les architectes, il nous a semblé intéressant de comparer les particularités des trois démarches concernées dans la double perspective:

- du processus conceptuel développé ou du fondement des options retenues pour le choix et l'utilisation de la technologie utilisée,
- des rapports entretenus entre le nouveau bâtiment et le contexte bâti existant.

De ces observations, on retiendra d'abord que l'architecte contemporain se doit de faire preuve d'imagination en matière de gestion de la construction. La crédibilité des responsables des travaux auprès des divers maîtres d'ouvrages s'en trouve en effet accrue, et les concepteurs y gagnent en autonomie. Les propos de M. Ruffieux, directeur du service d'architecture de la ville de Genève, sont une parfaite illustration de cette réalité et ils démontrent, si cela est encore nécessaire, qu'il est vital pour le maître de l'ouvrage de recourir à un conseil indépendant des contraintes matérielles et économiques de l'entreprise. Dans un autre ordre d'idées, le recours à la préfabrication de tout ou partie d'éléments de la construction pose le problème des jointures de ces éléments préconfectionnés. Ainsi, on observe que la qualité de résolution de ces détails constructifs s'avère déterminante pour la mise en place du langage architectural. Enfin, on constatera que les trois réalisations présentées dans ces colonnes s'insèrent dans un contexte bâti existant. A sa manière, chacune d'elles développe une logique d'opposition entre ancien et nouveau; une confrontation des genres qui s'effectue soit par le biais des matériaux en présence, des structures ou des formes, la convergence des réflexions faisant en l'occurrence apparaître une communauté de concepts traduits par des formalisations différentes.

Pour l'aménagement de la place des Nations à Genève, les autorités cantonales ont profité des festivités du cinquantième anniversaire de l'ONU pour lancer un concours d'architecture international, sur invitation. Le projet lauréat, dû à l'architecte italien Massimiliano Fuksas, renforce la ceinture de végétation autour du bâtiment de l'ONU et modifie les circulations existantes aux abords de la place des Nations pour constituer une frange de terrain disposée entre l'avenue de la Place des Nations et la route de Ferney. Dans cet espace, Fuksas insère les objets projetés et des parcours piétonniers qui, eux, relient la future place aux berges du lac. Latéralement, l'actuel édifice de l'ONU est prolongé par les constructions qui seront implantées sur le nouvel espace public et une perspective visuelle est ménagée sur la future place depuis le bâtiment existant. Dans son approche, l'architecte organise le territoire en recourant à une structure paysagère et à une logique des parcours piétonniers qui s'appuient sur les métaphores et les symboles attachés au secteur aménagé. Affirmant ainsi une perception rassurante du territoire qui lui est confié et confortant, à la manière d'une carte postale, la belle image d'une ville de parcs et d'eau, Fuksas se donne le champ nécessaire pour travailler plus librement à la formalisation des bâtiments projetés. A n'en pas douter, l'architecte lauréat a su flatter les Genevois et le jury n'a pas voulu s'y opposer.